

Jeux autochtones de l'Amérique du Nord 2020
Devis techniques des sports

LUTTE

DISCIPLINE :

La compétition de lutte des JAAN comprendra des épreuves individuelles masculines et féminines dans les catégories de poids suivantes. Les athlètes nés entre 2001 et 2005 sont admissibles.

MASCULIN	FÉMININ
46 kg / 101,4 lb	46 kg / 101,4 lb
52 kg / 114,6 lb	52 kg / 114,6 lb
58 kg / 127,9 lb	58 kg / 127,9 lb
66 kg / 145,5 lb	64 kg / 141 lb
74 kg / 163,1 lb	70 kg / 154,3 lb
80 kg / 176,4 lb	76 kg / 167,5 lb
90 kg / 198,4 lb	82 kg / 180,8 lb
100 kg / 220,5 lb	88 kg / 194 lb
115 kg / 253,5 lb	95 kg / 209,4 lb
130 kg / 286,6 lb	105 kg / 231,5 lb

PARTICIPANTS :

Athlètes :

Chaque province, territoire et État est autorisé à inscrire deux (2) athlètes masculins et deux (2) athlètes féminines par catégorie de poids dans chaque catégorie d'âge.

Entraîneurs :

Chaque province, territoire et État peut obtenir des accréditations pour :

- Alignement de 16 athlètes ou moins : 3 membres du personnel par équipe masculine et par équipe féminine (2 entraîneurs et 1 chef d'équipe). Au moins un (1) des membres du personnel doit être du même sexe que les athlètes de l'équipe participante.
- Alignement de 17 athlètes ou plus : 4 membres du personnel par équipe masculine et par équipe féminine (3 entraîneurs et 1 chef d'équipe). Au moins un (1) des membres du personnel doit être du même sexe que les athlètes de l'équipe participante.

Canada : exigences du PNCE (tous les entraîneurs doivent avoir les certifications d'entraîneur suivantes, ou l'équivalent)

Entraîneur-chef

- Niveau de formation : Introduction à la compétition – Compétition Wrestling Canada Lutte Partie 1 (formé)

États-Unis : tous les entraîneurs auront suivi avec succès un cours de certification spécifique à leur sport – pour les jeunes ou communautaire - reconnu dans leur État.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX :

La version la plus récente des règles de la United World Wrestling (UWW) s'appliquera, sauf indication contraire dans ce document.

FORMAT DE LA COMPÉTITION :

Après la pesée, il y aura une rencontre des entraîneurs / rencontre technique pour déterminer le tableau.

Pour que la compétition ait lieu dans une catégorie de poids, un minimum de deux (2) participants doivent être inscrits dans cette catégorie.

Format du tournoi à la ronde

Les athlètes seront initialement divisés par région et par « catégorie de poids » afin de créer la compétition la plus significative possible.

En fonction du nombre de participants, le format du tournoi à la ronde sera divisé en « groupes ». Les classements finaux au sein des groupes lors du tournoi à la ronde détermineront les affrontements pour la ronde finale.

Le tournoi à la ronde sera disputé le premier jour et tous les affrontements de la ronde finale seront disputés le deuxième jour.

2 inscriptions dans une catégorie de poids : les athlètes utiliseront le format meilleur de trois combats (ou 2 de 3).

3 à 5 inscriptions dans une catégorie de poids : les athlètes affronteront tous les autres lutteurs dans la catégorie de poids et le classement final sera déterminé par les critères du tournoi à la ronde.

6 à 10 inscriptions dans une catégorie de poids : les athlètes seront répartis dans deux groupes et affronteront tous les autres lutteurs de leur groupe. Les classements finaux au sein des groupes détermineront les affrontements intergroupes pour les combats qui détermineront les deux premières positions, les troisième et quatrième positions, les cinquième et sixième positions, puis les septième et huitième positions.

11 à 15 inscriptions dans une catégorie de poids : les athlètes seront répartis dans trois groupes et affronteront tous les autres lutteurs de leur groupe. Les classements finaux au sein des

groupes détermineront la composition des groupes pour une deuxième série de tournois à la ronde. Le groupe A sera composé des lutteurs ayant terminé en première position au sein de leur premier groupe et ceux-ci s'affronteront pour les trois premières positions au classement final. Les lutteurs du groupe B s'affronteront pour les positions finales 4 à 6, ceux du groupe C pour les positions finales 7 à 9, etc.

Les règlements de l'UWW régiront le format du tournoi à la ronde. Les classements du tournoi à la ronde seront déterminés par les victoires face-à-face. En cas d'égalité, les points de classement (ci-dessous) seront utilisés pour déterminer les bris d'égalité.

Article 42 de l'UWW – Points de classement

L'addition des points de classement acquis par le lutteur après chaque match détermine son classement final.

5 points pour le vainqueur et 0 point pour le perdant en cas de :

- Victoire par tombé (VFA 5:0) : avec ou sans point technique pour le perdant
- Blessure (VIN 5:0) : si un athlète est blessé avant ou pendant un combat et que la blessure est certifiée par le médecin du tournoi
- 3 avertissements pendant le combat (VCA 5:0)
- Forfait (VFO 5:0) : si un athlète ne se présente pas sur le tapis
- Disqualification (DSQ 5:0) : si un athlète est disqualifié avant ou pendant le combat pour comportement déloyal

4 points pour le vainqueur et 0 point pour le perdant en cas de :

- (VSU 4:0) : victoire pas supériorité technique (10 points en lutte libre durant le combat), le perdant n'ayant marqué aucun point technique

4 points pour le vainqueur et 1 point pour le perdant en cas de :

- (VSU1 4:1) : victoire par supériorité technique durant le combat, le perdant ayant marqué des points techniques

3 points pour le vainqueur et 0 point pour le perdant en cas de :

- (VPO 3:0) : lorsque le lutteur gagne à la fin des deux périodes par 1 à 9 points en lutte libre, et que le perdant n'a marqué aucun point

3 points pour le vainqueur et 1 point pour le perdant en cas de :

- (VPO1 3:1) : lorsque le lutteur remporte une victoire aux points à la fin du temps réglementaire et que le perdant a marqué 1 ou plusieurs points techniques

0 point pour le lutteur rouge et 0 point pour le lutteur bleu en cas de :

- (2DSQ 0:0) : si les deux lutteurs sont disqualifiés pour violation des règles

OFFICIELS :

Tous les officiels seront désignés et approuvés par l'Association canadienne des officiels de lutte amateur, en collaboration avec la société hôte.

SPÉCIFICATIONS DU TERRAIN DE COMPÉTITION / DE L'ÉQUIPEMENT :

L'athlète doit fournir son propre équipement qui doit être conforme aux règles de l'UWW. Les athlètes doivent se présenter au bord du tapis en portant un maillot d'une pièce approuvé par l'UWW et de la couleur assignée par l'officiel (rouge ou bleu). Les maillots aux couleurs d'équipe seront autorisés aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord. Dans le cas où les maillots d'équipe sont portés, l'officiel sera responsable de déterminer quel athlète sera désigné « rouge » et quel athlète sera désigné « bleu » lorsque les lutteurs se présenteront sur le tapis. Nous incitons les provinces / territoires / États à inclure leur emblème sur le devant du maillot et l'abréviation de l'équipe au dos (par exemple, NB pour le Nouveau-Brunswick).

L'usage de chaussures à boucles, comportant une partie métallique ou du ruban adhésif est interdit. Un mouchoir pour essuyer le sang doit être inséré dans le maillot. Le port du casque protecteur est facultatif.

RÈGLEMENTS DE LA COMPÉTITION :

La pesée aura lieu le matin du premier jour de compétition. Il y aura seulement une (1) séance de pesée lors de la compétition des JAAN.

Toutes les régions peuvent inscrire deux participants par sexe et par catégorie de poids.